Climate Investment Funds

8 juin 2017

Résumé des coprésidents Réunion du Sous-comité du programme pilote de résilience climatique 8 juin 2017

Coprésidents

M. Zafar Mahmoudov (Tadjikistan) Mme Katie Berg (États-Unis)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR OUVERTURE

1. La réunion du Sous-comité du PPCR a été ouverte par M. Zafar Mahmoudov (Tadjikistan), représentant les pays bénéficiaires, et Mme Katie Berg (États-Unis), représentant les pays contributeurs.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Les membres du Sous-comité du PPCR adoptent l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote PPCR/SC.20/1.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU PPCR

- 3. Ayant examiné le document PPCR/SC.20/3, intitulé Rapport d'activité semestriel du PPCR, le Sous-comité du PPCR se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du PPCR dans les pays pilotes.
- 4. Le Sous-comité se félicite de l'analyse effectuée par l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD, sur les réalisations et les résultats, la disponibilité des ressources, l'examen de la réserve de projets et les rapports sur l'évolution du portefeuille.
- 5. Le Sous-comité a pris note des difficultés de mise en œuvre et encourage les BMD et les pays pilotes du PPCR à prendre toutes les mesures possibles pour accélérer davantage la mise en œuvre des projets et le décaissement des fonds.
- 6. Le Sous-comité note qu'à la suite de l'approbation de la politique de gestion de la réserve de projets du PPCR, la Zambie et le Niger ont soumis des demandes de révision de leurs SPCR. À cet égard, le Sous-comité convient d'accorder une prorogation jusqu'à la fin novembre 2017 pour la présentation de tous les projets inclus dans les SPCR actualisés.
- 7. Le Sous-comité encourage les BMD et les pays pilotes à renforcer leurs initiatives de coordination avec les autres structures de financement, notamment les organismes bilatéraux, pour la préparation et la mise en œuvre des SPCR, des programmes et des projets.
- 8. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC, aux BMD et aux pays pilotes de redoubler d'efforts pour dégager, partager et mettre en lumière les enseignements tirés des résultats obtenus et diffuser les connaissances et les récits d'expériences des bénéficiaires avec les autres structures de financement et parties prenantes.
- 9. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC de distribuer les SPCR, dès que possible, au Sous-comité et aux observateurs avant la prochaine réunion du Sous-comité.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR RAPPORT SUR L'EXAMEN-BILAN DU SYSTÈME DE SUIVI ET DE RAPPORTS DU PPCR

- 10. Ayant examiné le document intitulé PPCR/SC.20/4, Rapport sur l'examen-bilan du système de suivi de de rapports du PPCR, le Sous-comité du PPCR se félicite de cette évaluation de l'efficacité, de la pertinence et de la viabilité à long terme du système de suivi et de rapports du PPCR, en application des décisions prises par le Sous-comité du PPCR en décembre 2012 et décembre 2016.
- 11. Le Sous-comité se félicite des progrès réalisés dans l'application du cadre de suivi et d'établissement de rapports du PPCR et prend note avec satisfaction de l'approche inclusive, participative et consensuelle utilisée au cours de cet examen.
- 12. Le Sous-comité reconnaît l'importance d'un véritable cadre de résultats du PPCR et se félicite des modifications proposées au guide de suivi et d'établissement de rapport du PPCR. Le Sous-comité adhère aux conclusions et approuve les recommandations issues de l'examen-bilan et demande à l'Unité administrative des FIC, aux pays pilotes et aux BMD de procéder aux ajustements nécessaires du cadre de S&R du PPCR, conformément aux nouvelles orientations.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR PLANS D'INVESTISSEMENT DE L'ÉTHIOPIE

- 13. Ayant examiné le document PPCR/SC.20/5, intitulé Programme stratégique pour la résilience climatique (SPCR) pour l'Éthiopie, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR en tant que cadre stratégique de haut niveau. le Sous-comité convient que les questions suivantes doivent être prises en compte à mesure que progressera la mise en œuvre du SPCR :
 - l'importance d'identifier, de classer par ordre de priorité et d'échelonner dans le temps les projets susceptibles de bénéficier d'un financement ; et
 - la consultation des bénéficiaires et la prise en compte des questions de sauvegarde dans les processus de conception des projets.
- 14. Le Sous-comité encourage le gouvernement éthiopien et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR PLAN D'INVESTISSEMENT DE L'OUGANDA

- 15. Ayant examiné le document PPCR/SC.20/6, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour l'Ouganda, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR.
- 16. Le Sous-comité encourage le gouvernement ougandais et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour continuer à financer le développement et

la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

Point 7 de l'ordre du jour RÉCITS D'EXPÉRIENCES DU PPCR

16. Rachel Allen, coordinatrice de programme principale du PPCR, a présenté un certain nombre de vidéos présentant des récits d'expériences du PPCR relatés par des bénéficiaires, des partenaires au développement et des parties prenantes.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. Questions diverses

17. Aucune autre question n'a été soulevée sur ce point de l'ordre du jour.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18. La réunion a été déclarée close le jeudi 8 juin 2017.